

****

**DIRECTION**

Affaire suivie par :

Philippe BARDEY

Gestionnaire Comptable

Philippe.bardey@ac-besancon.fr

03 84 90 16 01

 **LYCEE RAOUL FOLLEREAU**

REGLEMENT DE LA CONSULTATION

MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE

**1/ Identification du pouvoir adjudicateur :**

Organisme qui passe le marché :

LYCEE RAOUL FOLLEREAU

3 RUE LOUIS MARCHAL

90000 BELFORT

Représenté par Monsieur Stéphane ARRU, le chef d’établissement.

**2/ Objet :**

Fourniture, installation et mise en service d’une machine d’essai de traction pour l’enseignement pour les filières chaudronnerie (BTS CRCI, et BAC PRO TCI et formation continue).

Voir Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP).

Lien de consultation du marché :

https://mapa.aji-france.com/mapa/marche/140360/show

**3/ Allotissement :**

Le marché est composé d’un lot unique.

**4/ Dossier d’offre :**

Le dossier remis par le candidat doit comporter :

A/ Le présent règlement de consultation dûment complété et signé par la personne habilitée au sein de l’entreprise et déposé sur la plateforme aji-France.

B/ Le Cahier des charges techniques particulières dûment complété et signé par la personne habilitée au sein de l’entreprise et déposé sur la plateforme aji-France et tous les documents exigés par le CCTP.

C/ Un devis détaillé à fournir par le prestataire, qui vient en complément du CCTP et déposé sur la plateforme aji-France.

**5/ Pièces constitutives du marché :**

A/ Le présent règlement de consultation dûment complété et signé par la personne habilitée au sein de l’entreprise,

https://mapa.aji-france.com/mapa/marche/140360/show

B/ Le Cahier des charges techniques particulières dûment complété et signé par la personne habilitée au sein de l’entreprise et déposé sur la plateforme aji-France.

https://mapa.aji-france.com/mapa/marche/140360/show

C/ L’acte d’engagement sera renvoyé par le lycée au prestataire retenu.

**6/ Modalités de présentation des offres :**

Les offres seront déposées sur la plateforme aji-France.

https://mapa.aji-france.com/mapa/marche/140360/show

Date limite de réception des offres : Mardi 21 mai 2024

 **7/ Jugement des offres :**

Les critères retenus pour le jugement de l’offre économiquement la plus avantageuse sont les suivants :

1. Coût du matériel : 40%
2. Conformité du matériel aux exigences du CCTP :40%
3. Prestations accessoires offertes : 20%

**8/ Fixation des prix :**

Le prix est à renseigner en dernière page du CCTP.

**10/ Modalité de règlement du marché :**

Le paiement s’effectue selon les règles de la comptabilité publique sur présentation des factures transmises par le prestataire.

Le délai global de paiement est celui en vigueur au moment de la facturation.

L’unité monétaire de paiement est l’euro.

**11/ Comptable assignataire :**

Le comptable assignataire des paiements est l’agent comptable du Lycée Follereau.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Lieu et date | Signature de la personne habilitée | Cachet de l’entreprise |
|  |  |  |

A BELFORT LE 15/04/2024 LE PROVISEUR

 Stéphane ARRU